

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SESSION ORDINAIRE
Séance du 25 février 2015

**DELIBERATION N° 2015/ 2/ 9 : ATTRIBUTION DE PRIMES DANS LE CADRE DE L'OPERATION
PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT RENOUVELLEMENT URBAIN COEURS DE
VILLE ET VILLAGES**

L'an deux mille quinze, le mercredi 25 février à 17h00, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 19 février 2015 .

Présents Titulaires : 37

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Mathieu ALBERT, Marie-Claude BERLY, Pauline BLANC, Pierre BONNEFOUS, Marc BOURDONCLE, Nadine BOUVET, Jean-Luc BUDOIA, Aline CASTILLO, Nadia CHEKLIT, Alain CRIVELLA, Jean-Martial DEJEAN, Thierry DEVILLE, Alain GABACH, Jean-François GARRIGUES, Jacques GAYRAL, Paul GRAND, Annie GUILLOT, Jean-Louis IBRES, Aurore KOTHE, Francis LABRUYERE, Sophie LARAN, Pierre-Antoine LEVI, Christine MOLLIN, Christian MOULIS, Pauline MUGNIER, Paulette MULLER-DUPONT, Laurence PAGES, Bernard PAILLARES, Christian PEREZ, Rodolphe PORTOLES, Valérie RABAULT, Gérard ROUTIER, Bernadette SERIEYS, Gaël TABARLY, Thierry VIALON, Michel WEILL.

Absents ayant donné pouvoir : 9

Mesdames, Messieurs, Alain ABADIE à Bernadette SERIEYS, Danielle AMOUROUX à Laurence PAGES, Danielle BEDOS à Michel WEILL, Roger CATUSSE à Francis LABRUYERE, Didier CLAMENS à Jean-Louis IBRES, Daniel DONADIO à Rodolphe PORTOLES, Philippe FRANCOIS à Pierre-Antoine LEVI, José GONZALEZ à Pauline BLANC, Monique VALAT à Brigitte BAREGES.

Absents Excusés : 5

Mesdames, Messieurs, Anne ALASSANE, Maxime BERAUDO, Aline HUARD, Véronique MALY, Isabelle SOULAYRES.

Secrétaire de Séance : Monsieur Marc BOURDONCLE

**Madame Laurence PAGES donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,**

Dans le cadre de sa politique d'aide à la réhabilitation du parc privé, le Grand Montauban-Communauté d'Agglomération contribue financièrement à divers programmes d'amélioration de l'habitat.

Le « Programme d'Action Territorial » dans lequel la collectivité s'engage à abonder les aides de l'ANAH selon les modalités financières d'intervention jointes en annexe.

Le Contrat Local d'Engagement dans le cadre du programme « Habiter mieux » définissant une contribution spécifique de 500 € pour les propriétaires occupants aux ressources modestes et très modestes réalisant des travaux d'économie d'énergie.

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH RU) "Cœurs de Ville et Villages", pour lequel les aides spécifiques suivantes sont attribuées : abondement des aide de l'ANAH.

Le Grand Montauban Communauté d'Agglomération est saisi de 24 demandes de subventions se répartissant comme suit :

PROPRIÉTAIRE	LIEU DES TRAVAUX TYPE D'OPÉRATION	TYPE DE PRIME COÛT TRAVAUX HT	MONTANT DES PRIMES
BOTTEGA Jean-Charles 1003 chemin du Carreyrat - 82000 Montauban PO Secteur diffus	- Montauban - Travaux énergie	Abondement des aides de l'ANAH à hauteur de 5% des travaux Travaux éligibles : 19 522€ Abondement de l'ASE	976 € 500 €
MARQUES Frédéric 579 avenue du Portugal – 82000 Montauban PO Secteur diffus	- Montauban - Travaux énergie	Abondement des aides de l'ANAH à hauteur de 5% des travaux Travaux éligibles : 11 452€ Abondement de l'ASE	573 € 500 €
CAZAUTET Jacqueline 2 rue du Moulin - 82130 Lamothe Capdeville PO Secteur OPAH-RU	- Lamothe Capdeville - Travaux énergie	Abondement des aides de l'ANAH à hauteur de 5% des travaux Travaux éligibles : 7 493€ Abondement de l'ASE	375 € 500 €
BUSY Ghislain 4035 Route du Nord – 82000 Montauban PO Secteur diffus	- Montauban - Travaux énergie	Abondement des aides de l'ANAH à hauteur de 5% des travaux Travaux éligibles : 15 250€ Abondement de l'ASE	763 € 500 €
ISSANCHOU Florence 240 rue du 19 mars 1962 – 82000 Montauban PO Secteur diffus	- Montauban - Travaux énergie	Abondement des aides de l'ANAH à hauteur de 5% des travaux Travaux éligibles : 10695€ Abondement de l'ASE	535 € 500 €

BOILLAT Rodolphe 87 grand rue Sapiac – 82000 Montauban PO Secteur diffus	<ul style="list-style-type: none"> - Montauban - Travaux énergie 	<p>Abondement des aides de l'ANAH à hauteur de 5% des travaux Travaux éligibles : 14116€</p> <p>Abondement de l'ASE</p>	<p>706 €</p> <p>500 €</p>
FRITSH - DESAIVRE 5 rue Charles Baudelaire – 82000 Montauban PO Secteur diffus	<ul style="list-style-type: none"> - Montauban - Travaux énergie 	<p>Abondement des aides de l'ANAH à hauteur de 5% des travaux Travaux éligibles : 8288€</p> <p>Abondement de l'ASE</p>	<p>414 €</p> <p>500 €</p>
LAGARDE Sandrine 325 chemin de Canto Merle – 82000 Montauban PO Secteur diffus	<ul style="list-style-type: none"> - Montauban - Travaux énergie 	<p>Abondement des aides de l'ANAH à hauteur de 5% des travaux Travaux éligibles : 17 416€</p> <p>Abondement de l'ASE</p>	<p>871 €</p> <p>500 €</p>
ARTUS Guy 23 rue Jean Bouin 82000 Montauban PO Secteur diffus	<ul style="list-style-type: none"> - Montauban - Travaux énergie 	<p>Abondement des aides de l'ANAH à hauteur de 5% des travaux Travaux éligibles : 20 000€</p> <p>Abondement de l'ASE</p>	<p>1000 €</p> <p>500 €</p>
LACROIX Jacqueline 4 rue du Moulin - 82130 Lamothe Capdeville PO Secteur OPAR-RU	<ul style="list-style-type: none"> - Lamothe Capdeville - Travaux énergie 	<p>Abondement des aides de l'ANAH à hauteur de 5% des travaux Travaux éligibles : 13 299€</p> <p>Abondement de l'ASE</p>	<p>665 €</p> <p>500 €</p>
DEL PINO Carine 26 rue Jules Guesde 82000 Montauban PO Secteur diffus	<ul style="list-style-type: none"> - Montauban - Travaux énergie 	<p>Abondement des aides de l'ANAH à hauteur de 5% des travaux Travaux éligibles : 15 107€</p> <p>Abondement de l'ASE</p>	<p>755 €</p> <p>500 €</p>
SABRI Kajin 10 rue du Docteur Labat 82000 Montauban PO Secteur diffus	<ul style="list-style-type: none"> - Montauban - Travaux lourds 	<p>Abondement des aides de l'ANAH à hauteur de 5% des travaux Travaux éligibles : 43 562€</p> <p>Abondement de l'ASE</p>	<p>2 178 €</p> <p>500 €</p>
SCHWING Gustave 1180 chemin du Quart 82000 Montauban PO Secteur diffus	<ul style="list-style-type: none"> - Montauban - Travaux énergie (engagement complémentaire) 	<p>Abondement des aides de l'ANAH à hauteur de 5% des travaux Travaux éligibles : 12 946€</p>	<p>647 €</p>

MALECKI Denise Res. Castellane – Apt 36 351 Route de la Vitarelle 82000 Montauban PO Secteur diffus	- Montauban - Travaux autonomie	Abondement des aides de l'ANAH à hauteur de 5% des travaux Travaux éligibles : 5 810€	291 €
ABRATE Noel 2, rue du Touron 82710 Bressols PO Secteur OPAH-RU	- Bressols - Travaux autonomie	Abondement des aides de l'ANAH à hauteur de 15% des travaux Travaux éligibles : 6 700€	1005 €
DELGADO Domingo 3 rue du 8 mai 1945 82000 Montauban PO Secteur diffus	- Montauban - Travaux autonomie	Abondement des aides de l'ANAH à hauteur de 5% des travaux Travaux éligibles : 16 950€	848 €
DELLA SIEGA 133 Impasse du Rivalet 82370 Corbarieu PO Secteur diffus	- Corbarieu - Travaux autonomie	Abondement des aides de l'ANAH à hauteur de 5% des travaux Travaux éligibles : 20 000€	1000 €
BLATGE Pierre 35 rue Jean Mace 82000 Montauban PO Secteur diffus	- Montauban - Travaux autonomie	Abondement des aides de l'ANAH à hauteur de 5% des travaux Travaux éligibles : 5863€	293 €
VIDAILLAC Raymond 56 rue des Cèdres 82000 Montauban PO Secteur diffus	- Montauban - Travaux autonomie	Abondement des aides de l'ANAH à hauteur de 5% des travaux Travaux éligibles : 1736€	87 €
FOURNIER Lucette 43 rue Jules Guesde 82000 Montauban PO Secteur diffus	- Montauban - Travaux autonomie	Abondement des aides de l'ANAH à hauteur de 5% des travaux Travaux éligibles : 7761€	388 €
VIDAL Simon 2200 Vignarnaud Haut 82000 Montauban PO Secteur diffus	- Montauban - Travaux autonomie	Abondement des aides de l'ANAH à hauteur de 5% des travaux Travaux éligibles : 1801€	90 €
DOLZAN Paulette 161 chemin de rivière	- Montauban - Travaux autonomie	Abondement des aides de l'ANAH à hauteur de 5% des	412 €

82000 Montauban PO Secteur diffus		travaux Travaux éligibles : 8 240€	
DELBREIL André 27 rue Henri Desgranges 82000 Montauban PO Secteur diffus	- Montauban - Travaux autonomie	Abondement des aides de l'ANAH à hauteur de 5% des travaux Travaux éligibles : 4 802€	240 €
LOBEL Georgette 485 route de Joly 82130 Lamothe Capdeville PO Secteur diffus	- Lamothe Capdeville - Travaux autonomie	Abondement des aides de l'ANAH à hauteur de 5% des travaux Travaux éligibles : 4 930€	247 €

Subventions totales octroyées : 21 359 €

Au vu de ces éléments et de l'avis favorable de la Conférence des Vice-Présidents du 18 février 2015, je vous propose,

- ↳ D'accepter de verser les primes accordées dans le cadre l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH RU) "Cœurs de Ville et Villages",
- ↳ De dire que les crédits nécessaires sont prévus au budget 2015.

Entendu le présent exposé, après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- ↳ D'accepter de verser les primes accordées dans le cadre l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH RU) "Cœurs de Ville et Villages",
- ↳ De dire que les crédits nécessaires sont prévus au budget 2015.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le : **27 FEV. 2015**

De sa publication le : **27 FEV. 2015**

et/ou notification le :

Pour extrait certifié conforme,
Montauban, le 26 février 2015

La Présidente,
Brigitte BAREGES

Aides financières de l'OPAH RU Grand Montauban cœurs de ville et villages »

Pour les Propriétaires Bailleurs :

		Taux ANAH	GMCA	total
LHI LTD	ID ≥ 0,55 Ou coef insalubrité ≥ 0,4	35% plafond 1000€/m² (dans limite 80 m²/logt)	15%	50%
Petite LHI Sécurité et Salubrité autonomie	Insalubrité ou péril ponctuel ou coef insalubrité ≥ 0,3 et < 0,4	35% plafond 750€/m² (dans limite 80 m²/logt)	15%	50%
LD ou changt usage ou manquement au RSD / décence	0,35 ≤ ID < 0,55 grille RSD (3 manquements)	25% plafond 750€/m² (dans limite 80m²/logt)	10%	35%
Tvx d'amélioration des performances énergétiques	Gain ≥ à 35 % et ID < à 0,35	25% plafond 750€/m² (dans limite 80m²/logt)	5%	30%
Prime ASE lors de travaux améliorant la performance énergétique (exclus transformation d'usage)	Gain ≥ à 35 %	2 000 € par logement		2000€

Pour les Propriétaires Occupants :

	Ménages éligibles	Taux ANAH	GMCA	total	Plafonds de travaux subventionnables Montant HT
LHI et LTD ID ≥ 0,55 Ou coef insalubrité ≥ 0,4	Très modestes	50%	20%	70%	50 000 €
	Modestes				
Petite LHI Insalubrité ou péril ponctuel ou coef insalubrité ≥ 0,3 et < 0,4	Très modestes	50%	10%	60%	20 000 €
	Modestes				
Travaux pour l'autonomie de la personne	Très modestes	50%	15%	65%	20 000 €
	Modestes	35%		50%	
Tvx de lutte contre la précarité électrique éligibles à l'octroi de l'ASE (gain de performance énergétique + à 25 %)	Très modestes	50%	5%	55%	20 000 €
	Modestes	35%		40%	
Autres situations / travaux éligibles	Très modestes	35%	5%	40%	20 000 €
	Modestes	20%		25%	
Prime ASE lors de travaux améliorant la performance énergétique de +25%	Très modestes	Forfait 3 500€	Forfait 500 €	4 000 €	
	Modestes				

TRANSMIS EN PREFECTURE LE
27 FEV. 2015

PRIMES SPECIFIQUES DU GRAND MONTAUBAN

Campagne de ravalement de façades obligatoire:

Prime de 40% des travaux Hors taxe plafonnée à 6 000 €

Primes façade hors linéaire de campagne de ravalement de façade obligatoire

Prime de 2000 € par façade dès que les travaux sont accompagnés d'une opératio de réhabilitation subventionnée par l'Anah

Primes façades de garages/ateliers

Prime de 1 500 € en contrepartie d'un engagement à utilisation effective du local pour le stationnement d'un ou plusieurs véhicules

Primes accession à la propriété

Prime de 3 000 € sans condition de ressource pour ménages accédant à la propriété dans un logement vacant depuis plus de 1 an.

Aides financières en secteur diffus

Pour les Propriétaires Bailleurs :

		Taux ANAH	GMCA	total
LHI LTD	ID ≥ 0,55 Ou coef insalubrité ≥ 0,4	35% <i>plafond 1000€/m² (dans limite 80 m²/logt)</i>	10%	45%
Petite LHI Sécurité et Salubrité autonomie	Insalubrité ou péril ponctuel ou coef insalubrité ≥ 0,3 et < 0,4	35% <i>plafond 750€/m² (dans limite 80 m²/logt)</i>	5%	40%
LD ou changt usage ou manquement au RSD / décence	0,35 ≤ ID < 0,55 grille RSD (3 manquements)	25% <i>plafond 750€/m² (dans limite 80m²/logt)</i>	0%	25%
Tvx d'amélioration des performances énergétiques	Gain > à 35 % et ID < à 0,35	25% <i>plafond 750€/m² (dans limite 80m²/logt)</i>	0%	25%
Prime ASE lors de travaux améliorant la performance énergétique (exclus transformation d'usage)	Gain > ou = à 35 %	2 000 € par logement		2 000 €

Pour les Propriétaires Occupants :

	Ménages éligibles	Taux ANAH	GMCA	total	Plafonds de travaux subventionnables Montant HT
LHI et LTD ID ≥ 0,55 Ou coef insalubrité ≥ 0,4	Très modestes	50%	5%	55%	50 000 €
	Modestes				
Petite LHI Insalubrité ou péril ponctuel ou coef insalubrité ≥ 0,3 et < 0,4	Très modestes	50%	5%	55%	20 000 €
	Modestes				
Travaux pour l'autonomie de la personne	Très modestes	50%	5%	55%	20 000 €
	Modestes	35%			
Tvx de lutte contre la précarité électrique éligibles à l'octroi de l'ASE (gain de performance énergétique > à 25 %)	Très modestes	50%	5%	55%	20 000 €
	Modestes	35%			
Autres situations / travaux éligibles	Très modestes	35%	0%	35%	20 000 €
	Modestes	20%		20%	
Prime ASE lors de travaux améliorant la performance énergétique de +25%	Très modestes Modestes	Forfait 3 500€	Forfait 500 €	Forfait 4 000€	